

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24130037500102

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
AUTRE CC VALLEE DES BAUX ALPILLES

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE CHATEAURENARD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	34
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	35
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A8.3 - Opérations liées aux cessions	38
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.7 - Etat des engagements reçus	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	53
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

54

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

56

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	A 3 124 431,84	G 3 568 649,56	G-A	444 217,72
	Section d'investissement	B 4 289 281,28	H 3 408 193,00	H-B	-881 088,28

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	+		+	
	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 740 966,88 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 012 849,32 (si excédent)	

=		=			
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 7 413 713,12	Q= G+H+I+J 8 730 658,76	=Q-P 1 316 945,64	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 737 655,18	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 737 655,18	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E 3 124 431,84	= G+I+K 4 309 616,44	1 185 184,60	
	Section d'investissement	= B+D+F 7 026 936,46	= H+J+L 4 421 042,32	-2 605 894,14	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 151 368,30	= G+H+I+J+K+L 8 730 658,76	-1 420 709,54	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 737 655,18	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	23 550,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	84 450,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 629 654,73	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 472 800,00	800 033,70	169 852,91	0,00	502 913,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	872 855,00	720 928,13	0,00	0,00	151 926,87
014	Atténuations de produits	296 000,00	292 401,00	0,00	0,00	3 599,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	216,41	0,00	0,00	11 783,59
Total des dépenses de gestion courante		2 653 655,00	1 813 579,24	169 852,91	0,00	670 222,85
66	Charges financières	152 837,84	112 082,40	40 654,05	0,00	101,39
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	61 704,31	0,00	0,00	18 295,69
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	23 205,00	23 204,05			0,95
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 909 697,84	2 010 570,00	210 506,96	0,00	688 620,88
023	Virement à la section d'investissement	873 638,16				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	906 194,88	903 354,88			2 840,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 779 833,04	903 354,88			876 478,16
TOTAL		4 689 530,88	2 913 924,88	210 506,96	0,00	1 565 099,04
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	82,68	0,00	0,00	3 917,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 457 152,00	2 779 873,89	0,00	0,00	677 278,11
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00	96 580,74	0,00	0,00	3 419,26
75	Autres produits de gestion courante	66 150,00	36 888,64	0,00	0,00	29 261,36
Total des recettes de gestion courante		3 627 302,00	2 913 425,95	0,00	0,00	713 876,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	336 961,61	0,00	0,00	-333 961,61
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 630 302,00	3 250 387,56	0,00	0,00	379 914,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections	318 262,00	318 262,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		318 262,00	318 262,00			0,00
TOTAL		3 948 564,00	3 568 649,56	0,00	0,00	379 914,44
Pour information		740 966,88				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	175 310,00	23 781,00	23 550,00	127 979,00
21	Immobilisations corporelles	740 642,17	222 511,06	84 450,45	433 680,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 310 792,80	3 231 250,90	2 629 654,73	449 887,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 226 744,97	3 477 542,96	2 737 655,18	1 011 546,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	359 250,00	359 241,88	0,00	8,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	359 250,00	359 241,88	0,00	8,12
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 585 994,97	3 836 784,84	2 737 655,18	1 011 554,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	318 262,00	318 262,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	171 000,00	134 234,44		36 765,56
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	489 262,00	452 496,44		36 765,56
	TOTAL	8 075 256,97	4 289 281,28	2 737 655,18	1 048 320,51
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	880 431,00	1 161 846,00	0,00	-281 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 022 385,93	0,00	0,00	3 022 385,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 902 816,93	1 161 846,00	0,00	2 740 970,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 208 757,68	1 208 757,68	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 208 757,68	1 208 757,68	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 111 574,61	2 370 603,68	0,00	2 740 970,93
021	Virement de la section d'exploitation (2)	873 638,16			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	906 194,88	903 354,88		2 840,00
041	Opérations patrimoniales (2)	171 000,00	134 234,44		36 765,56
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 950 833,04	1 037 589,32		913 243,72
	TOTAL	7 062 407,65	3 408 193,00	0,00	3 654 214,65
	Pour information	1 012 849,32			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	969 886,61		969 886,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 928,13		720 928,13
014	Atténuations de produits	292 401,00		292 401,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	216,41		216,41
66	Charges financières	152 736,45	0,00	152 736,45
67	Charges exceptionnelles	61 704,31	0,00	61 704,31
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	23 204,05	903 354,88	926 558,93
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 221 076,96	903 354,88	3 124 431,84

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 124 431,84
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	318 262,00	318 262,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	359 241,88	0,00	359 241,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	23 781,00	0,00	23 781,00
21	Immobilisations corporelles (6)	222 511,06	0,00	222 511,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 231 250,90	134 234,44	3 365 485,34
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 836 784,84	452 496,44	4 289 281,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 289 281,28
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	82,68		82,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 779 873,89		2 779 873,89
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	96 580,74		96 580,74
75	Autres produits de gestion courante	36 888,64		36 888,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	336 961,61	318 262,00	655 223,61
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 250 387,56	318 262,00	3 568 649,56

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	740 966,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 309 616,44
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 161 846,00	0,00	1 161 846,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	134 234,44	134 234,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		903 354,88	903 354,88
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 161 846,00	1 037 589,32	2 199 435,32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 012 849,32
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 208 757,68
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 421 042,32
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 472 800,00	800 033,70	169 852,91	0,00	502 913,39
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	1 089,81	0,00	-1 089,81
604	Achats d'études, prestations de services	200 000,00	120 553,10	0,00	0,00	79 446,90
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	285 000,00	314 125,14	0,00	0,00	-29 125,14
6062	Produits de traitement	53 000,00	41 661,00	0,00	0,00	11 339,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	33 800,00	31 887,68	2 846,47	0,00	-934,15
6064	Fournitures administratives	660,00	162,67	0,00	0,00	497,33
6066	Carburants	19 000,00	4 954,38	16 807,38	0,00	-2 761,76
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	2 850,66	0,00	0,00	149,34
611	Sous-traitance générale	707 700,00	168 453,92	86 530,67	0,00	452 715,41
6135	Locations mobilières	5 500,00	3 824,05	272,67	0,00	1 403,28
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 200,00	2 635,25	0,00	0,00	-1 435,25
61523	Entretien, réparations réseaux	44 000,00	56 581,49	31 345,90	0,00	-43 927,39
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	8 800,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	7 007,78	432,84	0,00	-1 440,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	6 500,00	5 957,46	1 008,80	0,00	-466,26
6168	Autres	4 430,00	4 424,37	0,00	0,00	5,63
617	Etudes et recherches	0,00	3 338,60	0,00	0,00	-3 338,60
618	Divers	30 000,00	1 820,00	8 154,00	0,00	20 026,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6226	Honoraires	2 500,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	23 000,00	93,82	20 262,00	0,00	2 644,18
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	518,32	0,00	0,00	-18,32
6257	Réceptions	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	5 137,49	19,25	0,00	2 843,26
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	1 233,10	0,00	0,00	66,90
6288	Autres	8 000,00	18 284,22	1 083,12	0,00	-11 367,34
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	360,00	303,76	0,00	0,00	56,24
6378	Autres taxes et redevances	18 000,00	2 165,44	0,00	0,00	15 834,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	872 855,00	720 928,13	0,00	0,00	151 926,87
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	340 770,00	300 117,00	0,00	0,00	40 653,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 800,00	1 404,06	0,00	0,00	395,94
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	324,28	0,00	0,00	-324,28
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	967,00	842,39	0,00	0,00	124,61
6411	Salaires, appointements, commissions	354 367,00	260 887,22	0,00	0,00	93 479,78
6412	Congés payés	2 500,00	1 234,75	0,00	0,00	1 265,25
6413	Primes et gratifications	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	419,00	29 028,51	0,00	0,00	-28 609,51
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 494,00	84 160,63	0,00	0,00	26 333,37
6452	Cotisations aux mutuelles	9 049,00	14 561,39	0,00	0,00	-5 512,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 434,00	5 914,63	0,00	0,00	4 519,37
6454	Cotisations au Pôle emploi	14 724,00	11 372,27	0,00	0,00	3 351,73
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	950,00	792,00	0,00	0,00	158,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 981,00	0,00	0,00	0,00	8 981,00
648	Autres charges de personnel	13 500,00	10 189,00	0,00	0,00	3 311,00
014	Atténuations de produits (4)	296 000,00	292 401,00	0,00	0,00	3 599,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	296 000,00	292 401,00	0,00	0,00	3 599,00
65	Autres charges de gestion courante	12 000,00	216,41	0,00	0,00	11 783,59
6541	Créances admises en non-valeur	11 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	216,41	0,00	0,00	283,59
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 653 655,00	1 813 579,24	169 852,91	0,00	670 222,85
66	Charges financières (b) (5)	152 837,84	112 082,40	40 654,05	0,00	101,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	134 940,00	136 240,54	0,00	0,00	-1 300,54
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 897,84	-24 158,14	40 654,05	0,00	1 401,93
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	61 704,31	0,00	0,00	18 295,69
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	60 000,00	57 850,03	0,00	0,00	2 149,97
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 854,28	0,00	0,00	-3 854,28
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	23 205,00	23 204,05			0,95
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	23 205,00	23 204,05			0,95
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 909 697,84	2 010 570,00	210 506,96	0,00	688 620,88
023	Virement à la section d'investissement	873 638,16				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	906 194,88	903 354,88			2 840,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	906 194,88	903 354,88			2 840,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 779 833,04	903 354,88			876 478,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 779 833,04	903 354,88			876 478,16
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 689 530,88	2 913 924,88	210 506,96	0,00	1 565 099,04
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 654,05
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 158,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 495,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	82,68	0,00	0,00	3 917,32
64198	Autres remboursements	4 000,00	82,68	0,00	0,00	3 917,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 457 152,00	2 779 873,89	0,00	0,00	677 278,11
704	Travaux	169 000,00	126 145,78	0,00	0,00	42 854,22
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 123 352,00	1 331 116,67	0,00	0,00	792 235,33
706121	Redevance modernisation des réseaux	254 100,00	289 719,55	0,00	0,00	-35 619,55
70613	Participations assainissement collectif	289 000,00	151 974,24	0,00	0,00	137 025,76
7062	Redevances assainissement non collectif	57 100,00	80 220,54	0,00	0,00	-23 120,54
7064	Locations de compteurs	465 000,00	635 838,11	0,00	0,00	-170 838,11
7068	Autres prestations de services	3 000,00	77 440,00	0,00	0,00	-74 440,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	96 600,00	87 419,00	0,00	0,00	9 181,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00	96 580,74	0,00	0,00	3 419,26
741	Primes d'épuration	100 000,00	96 580,74	0,00	0,00	3 419,26
75	Autres produits de gestion courante	66 150,00	36 888,64	0,00	0,00	29 261,36
7588	Autres	66 150,00	36 888,64	0,00	0,00	29 261,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 627 302,00	2 913 425,95	0,00	0,00	713 876,05
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	336 961,61	0,00	0,00	-333 961,61
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	336 961,61	0,00	0,00	-335 961,61
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 630 302,00	3 250 387,56	0,00	0,00	379 914,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	318 262,00	318 262,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	318 262,00	318 262,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		318 262,00	318 262,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 948 564,00	3 568 649,56	0,00	0,00	379 914,44
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		740 966,88				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	175 310,00	23 781,00	23 550,00	127 979,00
2031	Frais d'études	154 025,00	6 596,00	21 200,00	126 229,00
2051	Concessions et droits assimilés	21 285,00	17 185,00	2 350,00	1 750,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	740 642,17	222 511,06	84 450,45	433 680,66
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	15 375,00	0,00	-15 375,00
2138	Autres constructions	0,00	8 984,71	0,00	-8 984,71
21532	Réseaux d'assainissement	146 687,75	23 013,85	673,90	123 000,00
21562	Service d'assainissement	569 142,42	155 304,61	81 444,91	332 392,90
2182	Matériel de transport	18 612,00	18 611,85	0,00	0,15
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	0,00	2 331,64	1 668,36
2184	Mobilier	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 221,04	0,00	-1 221,04
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 310 792,80	3 231 250,90	2 629 654,73	449 887,17
2313	Constructions	1 696 475,81	693 132,47	1 084 692,60	-81 349,26
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 614 316,99	2 378 333,05	1 544 962,13	691 021,81
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	159 785,38	0,00	-159 785,38
Total des dépenses d'équipement		7 226 744,97	3 477 542,96	2 737 655,18	1 011 546,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	359 250,00	359 241,88	0,00	8,12
1641	Emprunts en euros	359 250,00	359 241,88	0,00	8,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		359 250,00	359 241,88	0,00	8,12
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 585 994,97	3 836 784,84	2 737 655,18	1 011 554,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	318 262,00	318 262,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	318 262,00	318 262,00		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	261 214,00	261 214,00		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 460,00	14 460,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	42 588,00	42 588,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	171 000,00	134 234,44		36 765,56
2313	Constructions	0,00	13 021,00		-13 021,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	171 000,00	121 213,44		49 786,56
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		489 262,00	452 496,44		36 765,56
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 075 256,97	4 289 281,28	2 737 655,18	1 048 320,51
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15. 2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	880 431,00	1 161 846,00	0,00	-281 415,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	880 431,00	0,00	0,00	880 431,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	1 059 046,00	0,00	-1 059 046,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	102 800,00	0,00	-102 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 022 385,93	0,00	0,00	3 022 385,93
1641	Emprunts en euros	3 022 385,93	0,00	0,00	3 022 385,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 902 816,93	1 161 846,00	0,00	2 740 970,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 208 757,68	1 208 757,68	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 208 757,68	1 208 757,68	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 208 757,68	1 208 757,68	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 111 574,61	2 370 603,68	0,00	2 740 970,93
021	Virement de la section d'exploitation	873 638,16			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	906 194,88	903 354,88		2 840,00
28031	Frais d'études	18 368,00	18 368,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 297,50	2 297,50		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 475,00	4 475,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	980,00	980,00		0,00
28131	Bâtiments	0,00	61 286,15		-61 286,15
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	14 602,67		-14 602,67
28138	Aménagement Autres constructions	77 394,50	1 505,68		75 888,82
28151	Installations complexes spécialisées	1 337,75	1 337,75		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 700,00	213 369,48		-209 669,48
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 981,22	147 800,98		-123 819,76
28157	Aménagement matériel industriel	333 489,24	0,00		333 489,24
28173	Constructions (mise à disposition)	38 385,00	38 385,00		0,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	100 127,00	100 127,00		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	274 841,41	274 841,41		0,00
28181	Installations générales, agencements	2 840,00	0,00		2 840,00
28182	Matériel de transport	15 489,76	15 489,76		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	261,00	261,00		0,00
28188	Autres	8 227,50	8 227,50		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 779 833,04	903 354,88		876 478,16
041	Opérations patrimoniales (6)	171 000,00	134 234,44		36 765,56
238	Avances commandes immo. incorp.	171 000,00	134 234,44		36 765,56
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 950 833,04	1 037 589,32		913 243,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 062 407,65	3 408 193,00	0,00	3 654 214,65
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 012 849,32			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
013-241300375-20240321-DEL09_2024-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 255 664,47									
1641 Emprunts en euros (total)					7 255 664,47									
1/1290077	CAISSE DEPOT CONSIGNATION	26/10/2012	20/12/2012	01/01/2014	250 000,00	F		3,950	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10/17508/005/001	SOCIETE GENERALE	01/07/2008	10/07/2008	10/07/2009	310 000,00	F		5,420	0,000	EUR	A	P	N	A-1
11/18685/004/003	SOCIETE GENERALE	11/07/2003	15/07/2003	15/07/2004	336 000,00	F		4,070	0,000	EUR	A	P	N	A-1
12/A2909647	CAISSE EPARGNE	01/01/2011	25/01/2011	25/03/2011	100 000,00	F		4,750	0,000	EUR	A	P	N	A-1
13/A29130SV	CAISSE EPARGNE	29/10/2013	15/11/2013	15/11/2014	250 000,00	F		4,110	0,000	EUR	A	P	N	A-1
14/KM3927-00001731888	CAISSE EPARGNE	04/07/2018	17/07/2018	15/10/2018	800 000,00	F		1,680	0,000	EUR	T	C	N	A-1
15/MIN504270EUR/0504678	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	25/04/2003	01/01/2004	01/08/2004	120 000,00	F		5,090	0,000	EUR	A	P	N	A-1
16/MIN504275EUR/0504678	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	25/04/2003	01/04/2004	01/03/2005	130 000,00	F		5,240	0,000	EUR	A	P	N	A-1
17/MIN504275EUR/0504678	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	25/04/2003	29/09/2003	01/10/2004	120 000,00	F		5,130	0,000	EUR	A	P	N	A-1
18/MON504269EUR/0504672	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	14/12/1999	22/12/1999	01/04/2000	304 898,03	F		6,040	0,000	EUR	A	P	N	A-1
19/MON504270EUR/0504673	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	30/11/2004	09/12/2004	01/01/2006	200 000,00	F		4,210	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2/A2914103	CAISSE EPARGNE	10/11/2014	12/11/2014	12/02/2015	200 000,00	F		2,640	0,000	EUR	T	P	N	A-1
3/C3C8J5010PR	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	08/04/2013	07/06/2013	10/05/2014	150 000,00	F		3,700	0,000	EUR	A	P	N	A-1
4/KM3914-00001731882	CAISSE EPARGNE	04/07/2018	18/07/2018	15/10/2018	1 200 000,00	F		1,680	0,000	EUR	T	C	N	A-1
5/MIN246816EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	01/01/2019	01/01/2019	01/04/2019	482 592,05	F		4,500	0,000	EUR	A	P	N	A-1
6/MIN522054EUR/0522963	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	01/06/2018	01/06/2018	01/07/2018	502 174,39	F		0,000	0,000	EUR	T	P	N	A-1
7/MON503315EUR/0503609	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	22/10/2008	01/12/2008	01/06/2009	100 000,00	F		5,320	0,000	EUR	A	C	N	A-1
8/MON539216EUR/541302	LA BANQUE POSTALE	29/10/2021	23/11/2021	01/12/2022	200 000,00	F		0,890	0,000	EUR	A	P	N	A-1
9/3324870	CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES P	05/10/2022	25/11/2022	15/11/2023	1 500 000,00	F		2,450	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					7 255 664,47										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 744 278,88						355 669,46	132 857,71	42 055,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 744 278,88						355 669,46	132 857,71	42 055,98
1/1290077	N	0,00	A-1	99 891,11	4,00	F		3,950	17 759,53	4 647,20	0,00	3 934,74
10/17508/005/001	N	0,00	A-1	173 504,42	9,52	F		5,420	12 830,82	10 099,37	0,00	4 440,75
11/18685/004/003	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,070	23 904,08	972,90	0,00	0,00
12/A2909647	N	0,00	A-1	45 866,91	6,23	F		4,750	5 418,97	2 436,08	0,00	1 664,27
13/A29130SV	N	0,00	A-1	100 560,91	4,87	F		4,110	17 794,18	4 864,39	0,00	516,63
14/KM3927-00001731888	N	0,00	A-1	632 000,00	19,52	F		1,680	32 000,00	10 953,60	0,00	2 212,00
15/MIN504270EUR/0504678	N	0,00	A-1	60 631,82	9,58	F		5,090	4 567,78	3 318,66	0,00	1 277,33
16/MIN504275EUR/0504678	N	0,00	A-1	71 276,75	10,16	F		5,240	4 707,87	3 981,59	0,00	3 102,04
17/MIN504275EUR/0504678	N	0,00	A-1	60 788,96	9,74	F		5,130	4 589,35	3 352,88	0,00	770,96
18/MON504269EUR/0504672	N	0,00	A-1	21 645,77	0,25	F		6,040	20 412,86	2 540,34	0,00	976,92
19/MON504270EUR/0504673	N	0,00	A-1	20 000,00	1,00	F		4,210	10 000,00	1 263,00	0,00	839,66
2/A2914103	N	0,00	A-1	89 567,27	5,86	F		2,640	13 600,79	2 589,73	0,00	315,27
3/C3C8J5010PR	N	0,00	A-1	59 306,14	4,35	F		3,700	10 622,34	2 587,35	0,00	1 401,93
4/KM3914-00001731882	N	0,00	A-1	948 000,00	19,52	F		1,680	48 000,00	16 430,40	0,00	3 318,00
5/MIN246816/EUR	N	0,00	A-1	343 139,84	8,24	F		4,500	30 398,13	16 809,21	0,00	11 538,08
6/MIN522054EUR/0522963	N	0,00	A-1	356 569,12	9,24	F		0,000	26 904,55	6 287,89	0,00	0,00
7/MON503315EUR/0503609	N	0,00	A-1	38 989,81	9,41	F		5,320	3 898,97	2 281,68	0,00	1 204,22
8/MON539216EUR/541302	N	0,00	A-1	181 556,87	17,91	F		0,890	9 262,42	1 698,29	0,00	130,17
9/3324870	N	0,00	A-1	1 440 983,18	18,86	F		2,450	59 016,82	35 743,15	0,00	4 413,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC VALLEE DES BAUX ALPILLES - REGIE ASSAINISSEMENT - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 744 278,88				355 669,46	132 857,71	0,00	42 055,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
013-241300375-20240321-DEL09_2024-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	4 744 278,88	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une *option (cap, floor, tunnel, swaption)*.
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Niveau de taux (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	
IV	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)						
Total											0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	30/09/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 - LOGICIELS	2	28/10/2021
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	30	28/10/2021
L	21315 - CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	28/10/2021
L	21351 - INSTALLATIONS GENERALES - BATIMENTS D'EXPLOITATION	30	28/10/2021
L	21355 - INSTALLATIONS GENERALES - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	28/10/2021
L	2151 - INSTALLATION COMPLEXES ELECTRIQUES	15	28/10/2021
L	2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES TELEPHONIQUES	10	28/10/2021
L	21532 - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60	28/10/2021
L	21562 - MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	6	28/10/2021
L	2182 - CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	12	28/10/2021
L	2182 - VOITURES ET VEHICULES LEGERS	7	28/10/2021
L	2183 - MATERIEL DE BUREAU	5	28/10/2021
L	2183 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/10/2021
L	2184 - MOBILIER	12	28/10/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
---------------	--------------	---------------------------------------	--------------------------	--	--	---

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		677 512,00	I 677 503,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		359 250,00	359 241,88
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	359 250,00	359 241,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		318 262,00	318 262,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	318 262,00	318 262,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	677 503,88	2 737 655,18	0,00	3 415 159,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 779 833,04	III 903 354,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 779 833,04	903 354,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 368,00	18 368,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 297,50	2 297,50
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 475,00	4 475,00
28121	Aménagement Terrains nus	980,00	980,00
28131	Bâtiments	0,00	61 286,15
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	14 602,67
28138	Aménagement Autres constructions	77 394,50	1 505,68
28151	Installations complexes spécialisées	1 337,75	1 337,75
28153	Installations à caractère spécifique	3 700,00	213 369,48
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 981,22	147 800,98
28157	Aménagement matériel industriel	333 489,24	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	38 385,00	38 385,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	100 127,00	100 127,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	274 841,41	274 841,41
28181	Installations générales, agencements	2 840,00	0,00
28182	Matériel de transport	15 489,76	15 489,76
28183	Matériel de bureau et informatique	261,00	261,00
28188	Autres	8 227,50	8 227,50
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	873 638,16	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	903 354,88	0,00	1 012 849,32	1 208 757,68	3 124 961,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 415 159,06
Ressources propres disponibles	IV 3 124 961,88
Solde	V = IV – II (3) -290 197,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2023	REMPLOT DEGRILLEUR STEP SRP	10 398,00	0,00	6
20/01/2023	2 DEGRILLEURS + 1 CONVOYEUR(REPORT)	70 100,00	0,00	6
20/01/2023	POMPE	3 115,75	0,00	6
20/01/2023	POMPE	3 556,00	0,00	6
03/02/2023	LICENCE OMEGA CLAUD GRC INTERFACE	1 285,00	0,00	1
17/02/2023	ACQ MOTOREDUCTEUR STEP MOU	1 587,20	0,00	6
17/02/2023	MATERIELS PROSONIC S FMU 90	2 028,42	0,00	6
09/03/2023	REMISE EN FORME STEP MBA	15 375,00	0,00	15
17/03/2023	BRCHT BD PASTEUR SEG	23 013,85	0,00	20
17/03/2023	PRELEVEUR ECHANTILLON LIQUISTATION CSF28	5 009,49	0,00	6
21/03/2023	RENAULT EXPRESS VAN CONFORT	18 611,85	0,00	7
23/03/2023	PARAMETRAGE DO PLANTIER PCWIN2	960,00	0,00	6
28/03/2023	POMPE XFP80C STEP MOU	1 817,00	0,00	6
09/05/2023	REMPLACEMENT CLAPETS SUR LIGNES SRP	4 663,00	0,00	6
09/05/2023	REMPLACEMENT VANNES SRP	2 024,00	0,00	6
09/05/2023	REMPLACEMENT AVEC FOURNITURE DE 2 VANNES	13 105,00	0,00	6
16/06/2023	REVISION SURPRESSEUR	5 583,72	0,00	6
06/07/2023	POMPE XFP150E	3 737,00	0,00	6
06/07/2023	REMISE ETAT PORTE ACCES LOCAL COMPACTEUR	719,00	0,00	6
20/07/2023	REALISAT° ABRI STEP SEG	8 984,71	0,00	10
04/08/2023	POSE ET ADAPTAT° MOTEUR VIS DE CONVOYAGE	796,00	0,00	1
10/08/2023	POMPE RELEVAGE- MAMELON POLYPRO	311,47	0,00	1
11/08/2023	REMPLACEMENT UNITE INTER CLIMATISAT°	1 221,04	0,00	1
03/10/2023	HMI	3 613,00	0,00	6
03/10/2023	DETECTEUR MONO GAZ	989,50	0,00	6
10/10/2023	REMPLISSAGE BENNES BOUES SEG	5 223,00	0,00	6
20/10/2023	POMPE XFP80C STEP MOU	1 829,00	0,00	6
20/10/2023	ACQ LICENCE DU LOGICIEL NEPTUNE	15 400,00	0,00	1
23/11/2023	POMPE AS0630 STEP MOU	1 434,00	0,00	6
23/11/2023	POMPE XFP80C SEP SEG	1 829,00	0,00	6
23/11/2023	FOURNITURE ET POSE ADAPTATION TUYAUTERIE	4 987,00	0,00	6
23/11/2023	ACQ LICENCE DU LOGICIEL	500,00	0,00	2
04/12/2023	ETUDE PRE-DIMENSIONNEMENT STEP AUR	6 596,00	0,00	5
14/12/2023	DEBIMETRE A ULTRASONS	5 889,06	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		246 292,06	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 250 387,56

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE							B1.5
B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE							
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	0,00	9,00	9,00
Agent d'exploitation	B	4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'exploitation	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Directeur adjoint	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur adjoint - Responsable technique et administratif	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable Performance patrimoniale des reseaux d'eau	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien assainissement	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien assainissement ANC	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	0,00	9,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				297 625,60	
Agent d'exploitation	B	TECH		34 997,30	CDI
Agent d'exploitation	C	TECH		62 096,31	CDI
Directeur adjoint	B	TECH		46 233,11	CDI
Directeur adjoint - Responsable technique et administratif	B	TECH		45 261,61	CDI
Electromécanicien	B	TECH		37 961,39	CDI
Responsable Performance patrimoniale des réseaux d'eau	C	TECH		18 412,03	CDI
Technicien assainissement	C	TECH		22 871,55	CDI
Technicien assainissement ANC	B	TECH		29 792,30	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Apprenti aide comptable	C	ADM		0,00	CDD
Assistant(e) commande publique	C	ADM		0,00	CDD Apprenti
Assistant(e) ressources humaines	C	ADM		0,00	CDD Apprenti
TOTAL GENERAL				297 625,60	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUL : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : contrat de performance.
3-5 : contrat de performance à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
36 : article 21 de la loi n° 2012-347.
37 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur principal territorial	A	1	52 445,50
Directeur adjoint	B	1	17 731,19
Comptable territorial	B	1	26 650,79
Agent exploitation	C	1	38 590,26
Assistante de gestion administrative	C	1	16 849,43
Agent chargé de la facturation et gestion administrative	C	1	28 936,03
Electromécanicien	C	1	30 199,57
Aide comptable	C	1	29 588,16
Conducteur de travaux	C	1	26 582,26
Assistante de gestion administrative	C	1	18 570,95
TOTAL GENERAL	A C B	10	286 144,14

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	27 137 685,42	20 639 806,55	0,00	20 639 806,55
RECETTES	27 137 685,42	24 276 918,48	0,00	24 276 918,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 999 886,49	5 071 924,97	4 124 554,12	9 196 479,09
RECETTES	11 999 886,49	3 311 053,37	168 907,37	3 479 960,74

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24130037500102				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 689 530,88	3 124 431,84	0,00	3 124 431,84
RECETTES	4 689 530,88	3 568 649,56	0,00	3 568 649,56
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 075 256,97	4 289 281,28	2 737 655,18	7 026 936,46
RECETTES	8 075 256,97	3 408 193,00	0,00	3 408 193,00

BUDGET REGIE EAU / Numéro SIRET : 24130037500144				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 998 444,01	3 966 131,54	0,00	3 966 131,54
RECETTES	4 998 444,01	3 973 862,50	0,00	3 973 862,50
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 643 820,29	4 116 334,33	2 170 398,84	6 286 733,17
RECETTES	6 643 820,29	2 156 433,59	0,00	2 156 433,59

BUDGET REGIE TOURISME / Numéro SIRET : 24130037500128				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	902 100,00	793 479,61	0,00	793 479,61
RECETTES	902 100,00	822 679,84	0,00	822 679,84
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	437 304,55	233 444,52	12 933,99	246 378,51
RECETTES	437 304,55	423 478,65	50 000,00	473 478,65

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	37 727 760,31	28 523 849,54	0,00	28 523 849,54
RECETTES	37 727 760,31	32 642 110,38	0,00	32 642 110,38

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	27 156 268,30	13 710 985,10	9 045 542,13	22 756 527,23
RECETTES	27 156 268,30	9 299 158,61	218 907,37	9 518 065,98
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	64 884 028,61	42 234 834,64	9 045 542,13	51 280 376,77
TOTAL AGREGE DES RECETTES	64 884 028,61	41 941 268,99	218 907,37	42 160 176,36

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par (1), M. CARRE
A le 21/03/2024
(1),

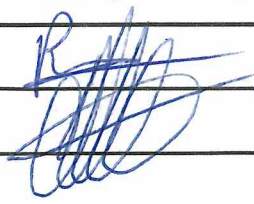
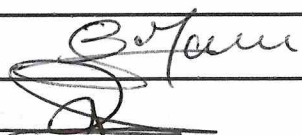
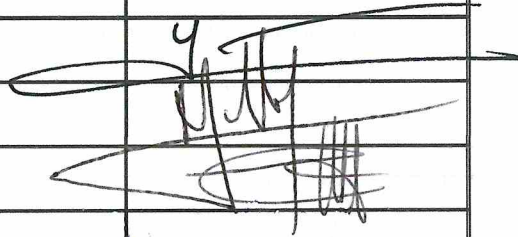
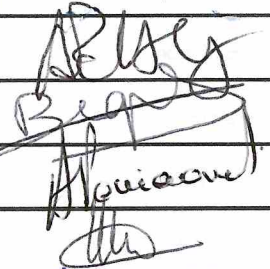
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALI OGLOU Grégory	
ARNOUX Jacques	
BISCIONE Marion	
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
DORISE Juliette	
ESCOFFIER Lionel	
FAVERJON Yves	
FRICKER Jean-Pierre	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
HERTZ Benoît	
JODAR Françoise	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MORICELLY Benjamin	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	
PELISSIER Aline	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSKI Anne	
ROGGIERO Alice	
SALVATORI Céline	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO-ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	

Certifié exécutoire par (1) Mr Carré Jean-Christophe, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/03/2024, et de la publication le 22/03/2024.

A Saint-Rémy-de-Provence, le 22/03/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.